

Document de formation

La « régionalisation » de l'Europe

Introduction

Lors de cette séance, nous allons voir que l'organisation du territoire n'est pas une question idéologique mais une question politique. Qu'est-ce qu'une question politique ? C'est une question sur laquelle il existe un désaccord, pour laquelle des groupes sociaux avec des intérêts socialement constitués s'affrontent dans l'espace public au cours d'une lutte sociale et symbolique permanente.

Avant de faire toute analyse des politiques de décentralisation (en particulier l'acte III de la décentralisation qui vise à « régionaliser » la France), il est important que chacun ait en tête les « marronniers » de l'action publique française, lesquels tendent inévitablement à construire des évidences toutes faites sur la « décentralisation ». A force de parler de suppression des départements, l'argument selon lequel « cela fait longtemps que l'on en parle, peut-être est-il temps de le faire ? » s'amplifie.

1. Régionalisation : un vieux débat

La fusion des départements, le poids croissant des régions au détriment de l'Etat et des départements, la fusion des intercommunalités en « agglomérations », toutes ces propositions sont anciennes et se situent dans un contexte politique qui est celui de l'Europe des Régions, des transferts de souveraineté populaire à l'Union européenne, concomitant à une politique néolibérale de dérégulation et de réduction des investissements publics.

Ainsi, le rapport Pebereau (2005) se proposait déjà de réduire les déficits publics, pour répondre à cette question soi-disant cruciale de la dette publique (dont nous savons bien qui en profite le plus). Michel Pebereau était alors patron de la BNP-Paribas, l'un de ces « insubmersibles » passés de la haute fonction publique à la direction d'empires capitalistes. La conséquence d'une politique néolibérale, c'est la fusion de certains départements.

Le rapport Attali (2008), proposait déjà de « libérer la croissance » par une politique de type néolibérale, qui consiste à déréguler les secteurs de la production et des échanges, à privatiser les secteurs publics, l'injonction à la réduction des déficits publics faisant partie de l'arsenal rhétorique du rapport. Pour réaliser ces objectifs, le rapport Attali proposait également de supprimer l'échelon départemental, sous prétexte de clarification et de simplification, sans que cela ne soit jamais démontré.

Ces textes montrent que les néolibéraux ne visent pas tant à décentraliser l'action publique qu'à la recentrer sur un échelon régional centralisé. La politique de suppression des départements et de fusion de communes dans de grosses agglomérations est en réalité une politique diffuse de centralisation des territoires dans des entités plus vastes.

Nous voyons qu'au sein même du PS, les voix s'élèvent pour renforcer le rôle des régions et fusionner les départements. Un étrange consensus s'installe, tandis que la réduction des « dépenses publiques » et la « construction européenne » se présentent bien comme les deux « mamelles » de la régionalisation. Et pour cause, ce n'est pas un secret : le MEDEF est favorable à une telle régionalisation (et à la CTA), tandis que la CGT ou les syndicats d'opposition au capital y sont résolument opposés (y compris les organisations syndicales et professionnelles de l'université).

2. La crise comme accélérateur de la régionalisation de l'Europe

La crise est vectrice de régionalisation ; ou plutôt, elle est vectrice d'arguments fallacieux pour la régionalisation à l'échelle Européenne.

Dans la stratégie Europe 2020, la Commission européenne compte tirer parti de la crise pour renforcer le mouvement de régionalisation de l'Europe. Ainsi, dans tous les secteurs de politique publique – de la recherche et de l'enseignement supérieure à la politique sociale, de la santé à la politique « industrielle » – il est clair que les Etats-Nations sont systématiquement conçus comme un échelon intermédiaire entre les régions et l'Union. Or, il n'existe justement pas de place dans ces documents pour un quelconque échelon départemental. Par conséquent, il est clair que la suppression du département (projet patronal ancien) est clairement avancée comme produit concret des politiques néolibérales de l'Union européenne.

Nous voyons ici que la République n'est pas une question idéologique. En effet, deux axes s'opposent : l'axe bureaucratique (Europe-régions-agglomérations) et l'axe républicain (commune-département-nation). L'axe bureaucratique prend l'allure d'un discours bureaucratique néomanagérial (efficacité de la dépense publique, modernisation de l'Etat, simplification, mise en cohérence, mutualisation, etc). Il s'oppose systématiquement à notre tradition républicaine et à son axe démocratique hérité de la Révolution Française. Cet axe est bel et bien dans le viseur de l'oligarchie qui y voit – à raison – le socle fondateur formant la condition *sine qua non* de nos acquis sociaux dont elle rêve de pouvoir se débarrasser.